

**Résultats du vote des résolutions présentées à  
l'Assemblée générale des porteurs d'obligations  
du 26 juillet 2011**

L'Assemblée générale des porteurs d'obligations s'est réunie le 26 juillet 2011.

**Nombre d'obligations en circulation : 33.333**

**Nombre d'obligations ayant droit de vote, possédées par les porteurs présents ou représentés ou ayant voté par correspondance : 11.073**

**Quorum : 33,22%**

Les résultats du vote des résolutions qui ont été proposées par le Conseil d'administration sont les suivants :

Résolutions	Résultats des votes
<i>Première résolution</i> Nomination d'un représentant de la masse	Résolution adoptée par 10.344 voix pour 729 voix contre
<i>Deuxième résolution</i> Amendement de l'article 4.1.7.2 ( <i>Intérêt</i> ) des modalités des Obligations contenues dans la note d'opération visée par l'AMF en date du 11 juillet 2007 sous le numéro 07-179 (la « Note d'Opération ») en vue d'augmenter le taux d'intérêt annuel payé trimestriellement au taux de 8%	Résolution adoptée à l'unanimité
<i>Troisième résolution</i> Amendement de l'article 4.1.8.1 (a) ( <i>Amortissement des Obligations – Amortissement normal</i> ) des modalités des Obligations contenues dans la Note d'Opération en vue d'allonger la maturité des Obligations au 31 décembre 2016 et d'augmenter le prix de remboursement des Obligations à 630 euros pour un nominal de 600 euros (105% du nominal)	Résolution adoptée à l'unanimité

**A propos de PCAS**

PCAS est un groupe de chimie fine et de spécialités qui partage avec sa clientèle une ambition d'excellence. Cette clientèle est constituée principalement par des groupes internationaux leaders sur leurs marchés. PCAS conçoit et fournit les meilleures réponses industrielles aux attentes spécifiques de ses clients. Ces attentes diversifiées ont en commun une exigence de sécurité, de qualité, de compétitivité, d'innovation et de durabilité.

Longjumeau, le 27 juillet 2011